

« AAM SERVICES »
Société par actions simplifiée au capital minimum de 1000 €
Siège social : 4 chemin du Roc 09500 TOURTROL
Société en cours d'immatriculation

Assemblée générale constitutive avec nomination du Président

Le soussigné :

- Mr AICHOUCH Abdel Malik né le 18 juillet 1986 à Antony (92), de nationalité française, pacsé sous le régime de la séparation des biens à Mme Lloveras Jennifer, demeurant 4 chemin du Roc 09500 Tourtrol

a établi ainsi qu'il suit le **26 octobre 2023** les statuts d'une société par actions simplifiée à capital variable, qu'il a décidé de constituer et a pris des décisions et des engagements préalables qui sont détaillés ci-après à savoir : Approbation des statuts et Nomination du Président

A cet effet, il est convenu ce qui suit :

1 Approbation des statuts

L'Assemblée Générale approuve les statuts créant la société et prend acte de la régularité des démarches administratives entreprises et à entreprendre.

1 – Nomination du président

Le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, sera l'associé unique **Mr Aichouch Abdel Malik**, pour une durée indéterminée. Il entrera effectivement en fonction à partir du jour où la société aura été immatriculée au RCS. Il déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans les statuts. Il effectuera son mandat à titre gracieux. Il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs

Fait à **Tourtrol**, le 26 octobre 2023

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Mr Aichouch Abdel Malik
Président

